

Le Président apporte 2 informations au terme de ce conseil. D'une part, il précise que suite aux décisions prises ce soir, 488.000 euros de fonds de concours ont été accordés aux communes du territoire et tout particulièrement aux plus petites d'entre elles. D'autre part, il fait part de son récent entretien avec Madame la Préfète en rapportant les nombreux sujets évoqués, dont le sujet de la taxe d'aménagement, la question du devenir du SYDEVOM, le financement de la GEMAPI ou encore l'OPAH

Le Président clôt la séance à 19h30 en remerciant l'assemblée pour sa présence nombreuse et également ceux qui ont pu se libérer pour la visite du siège.

Francine VACCAREZZA tient également à remercier tous le personnel de la Communauté de Communes pour les trois jours passés sur l'organisation de l'événement VILLAGE RISK.

Le Président,
Maurice LAUGIER



La secrétaire de séance,
Marion COZZI

